



# AVIS PUBLIC

## RÈGLEMENT MUNICIPAL

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le conseil municipal à une séance tenue le 6 mars 2017 a adopté le règlement #17-714 décrétant des travaux de revitalisation du cœur du village et prévoyant un emprunt de 464 000 \$ pour en acquitter le coût;
- **Que**, ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire, pour un montant total de 407 847 \$, le 6 juillet 2017;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le  
14 juillet 2017

**Avis numéro : 2017-42**



Martin Leith  
Secrétaire-trésorier